



XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR14 Sociologie de la connaissance

Correspondante pour le Congrès : Antigone MOUCHTOURIS - antigone.mouchtouris@yahoo.fr

Une sociologie de la connaissance des valeurs et des normes

Toute société est nécessairement morale dans la mesure où elle repose sur des valeurs et des normes collectives autochtones majoritairement intégrées. Que connaissons-nous de cette « moralité objective », qui selon Hegel, se déploie dans la famille, dans la société civile et dans l'État ? Qu'en est-il de ce que Nietzsche nomme « la moralité des mœurs » qui, structurant la subjectivité des acteurs, les normalise, les moralise, et institue ce qu'il nomme « l'élevage » (*züchten*) et « la domestication » de l'humain ? Il faut toutefois prendre en considération les glissements de référentiels et les décalages survenant nécessairement dans l'Histoire, entre le droit en vigueur et les nouvelles pratiques sociales émergentes, grâce aux nouveaux réseaux sociaux et aux nouveaux médias, promouvant de nouvelles normes éthiques sous l'impulsion des changements économiques, des progrès scientifiques et techniques, sous l'effet aussi de nouvelles prises de conscience et de l'émergence de nouvelles connaissances émancipatoires. Quelles sont les catégories qui commandent ces évaluations ? « L'instituant » inspiré par « l'imaginaire social » s'affronte à « l'institué » répétitif de la norme en acte.

La « moralité objective » est un « fait social » que la sociologie de la connaissance morale peut étudier, pour mettre en évidence les principes et les valeurs qui, déterminant les représentations dites « normales » du monde, et engage les actions « normales » qui s'ensuivent. « Un fait moral est normal pour un type social déterminé, quand on l'observe dans la moyenne des sociétés de cette espèce, il est pathologique dans le cas contraire » dit Durkheim. Mais tout en sociologisant et objectivant le « fait moral », Durkheim se fait en partie le promoteur d'une posture scientifique, que l'on peut qualifier de fonctionnaliste et d'acceptante de l'ordre en cours. C'est la différence existant avec une sociologie critique qui conteste cette définition statistique et donc quantitative du normal. Cette question de la « pathologie » sociale ouvre à l'analyse conflictuelle de ce qu'est la bonne société dans l'imaginaire des sociologues contemporains.

La sociologie de la connaissance est ici requise, dans sa dimension à la fois épistémologique et empirique pour mettre en évidence les catégories à partir desquelles se produisent les jugements de réalité et les jugements de valeur. Les conflits entre des savoirs et des normes concurrentiels, peuvent être mis en évidence par des enquêtes portant par exemple sur les dynamiques d'intégration, de marginalisation, de stigmatisation ou d'exclusion, sur les impositions de normes éthiques, politiques, économiques et juridiques à l'œuvre dans nos sociétés marquées par une forte instabili-

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :

<https://congres2021.aislf.org/>

Appel à communications du CR14

Sociologie de la connaissance

té des formes de conscience et de connaissance et des pratiques politiques, religieuses et sociales correspondantes. Cette question du normal et du pathologique ouvre sur une sociologie des valeurs de la sociologie, donc sur une sociologie de la connaissance sociologique et des fondamentaux (scientifiques, idéologiques et moraux) sur lesquels repose notre discipline dans sa diversité.

Toutes communications sur l'une ou l'autre de ces diverses questions, engageant des formes de conscience et de connaissance multiples sont bienvenues ; qu'elle prennent pour objet d'étude, soit des concepts, soit des réalités empiriques, micro, méso, ou macro sociales donnant lieu à enquêtes, ou bien qu'elles analysent des systèmes d'auteurs ayant traité de ces sujets.